

Ecole Primaire Claudius Bard

**COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE**

**mardi 30 juin 2020**

**Présents :**

Enseignants : Mme Dubourgoux , Mme Jacob, Mme Liothin, Mme Barthélemy, Mme Perez et Mr Berthet.

Représentants parents d'élèves : Mme Voutat, Mme Raffin, Mme Cohen, Mme PICHON et Mme SORLIN.

Mairie : Mr Mialon (adjoint aux écoles), Mme RICHARD (déléguée aux affaires scolaires en maternelle) et Mr LAFRECHOUX (délégué aux affaires scolaires en élémentaire).

DDEN : Mr Peyre

**Excusés:** Mr Bonnet ( IEN)

La présidence de la séance est assurée par la directrice de l'école, Mme Jacob. Nadège PEREZ est secrétaire de séance.

**A – RENTREE 2020/2021**

**1- Personnel**

- Pas de changements au niveau de l'équipe d'enseignants
- Madame Barthélémy à 80% et Madame Liothin à 75%, comme cette année.
- On ne connaît pas encore les compléments.

**1- Point sur les effectifs de la rentrée 2020**

**Effectif prévu à la rentrée par niveau de classe :**

**Maternelle : 51**

PS2 : 19

MS : 15

GS : 17

**Primaire : 94**

CP : 19

CE1 : 16

CE2 : 19

CM1 : 24

CM2 : 16

Soit 145 élèves à la rentrée. (moyenne de 24,3 élèves par classe), on est en augmentation par rapport à l'an dernier. Ceci est du au gros effectif de PS2 qui arrive.

**3 - Répartition envisagée à ce jour**

19 PS2 + 6 MS = 25 élèves

Mr Berthet

9 MS + 17 GS = 26 élèves

Mme Perez

19 CP	Mme Barthélémy
16 CE1 + 8 CE2 = 24 élèves	Mme Liothin
11 CE2 + 14 CM1 = 25 élèves	Mme Dubourgoux
10 CM1 + 16 CM2 = 26 élèves	Mme Jacob

Les CM1 qui seront en CM1/CM2 sont les élèves qui ont fait leur CP dans la classe de Mme Dubourgoux. Les CE2 ont été répartis en prenant en compte plusieurs critères.

Date de rentrée scolaire : le **Mardi 1er septembre 2020** pour les élèves.

Distribution des listes de matériel en fin d'année et affichées ou envoyées par mail.

Rentrée échelonnée pour les PS2 sur le mardi 1<sup>er</sup>, jeudi 3 et vendredi 4 septembre.

L'IEN demande de la souplesse dans la première période. Des élèves pourront donc être affectés dans d'autres groupes pour des projets en maths et français afin de palier aux difficultés liées à cette fin d'année. La prise en charge par le RASED ne se fera qu'à partir de la deuxième période.

#### **4- point sur les enfants notifiés:**

- CE1: 1 élève avec AVS individualisée 12h + 1 élève avec AVS mutualisée + 1 demande en cours
- CE2: 2 élèves avec AVS mutualisée + 1 demande en cours
- CM1: 2 élèves avec AVS mutualisée
- CM2: 1 élève avec AVS individualisée 12h

Soit au total 7 élèves notifiés + 2 demandes en cours

Cette année, nous étions en sous-effectif d'AVS. Nous espérons donc avoir plus d'heures à la rentrée.

## **B - VIE SCOLAIRE**

### **1- point sur le confinement**

3 périodes: - accueil des enfants du personnel soignant à l'école du Vigneron du 17 mars au déconfinement : 3 élèves de notre école ont été accueillis régulièrement au Vigneron. Les enseignants et la directrice y ont également fait des journées d'accueil.

- accueil des GS/CP et CM2: à partir du 11 mai : 29 élèves ont été accueillis à ce moment à l'école (des GS, CP et CM2, leurs fratries et les enfants du personnel soignant).

- accueil à partir du 2 juin : cet accueil a été élargi à tous ceux qui voulaient reprendre. 76 enfants sont revenus à ce moment.
- accueil de tous les enfants à partir du 22 juin : seuls 11 élèves ne sont pas revenus à l'école, les parents ayant décidé de ne pas les remettre.

Tous les enseignants ont mis en place un suivi pédagogique pendant cette période, Peu de familles n'ont pas joué le jeu. Cependant, les parents d'élèves font remarquer que la continuité pédagogique est compliquée à gérer quand il y a plusieurs enfants dans la famille, quand ils sont eux-même en télétravail et quand certains enseignants donnaient trop de travail ou des mails trop compliqués.

### **2 - Activités et sorties scolaires de fin d'année**

- PS2/MS : manque 1 spectacle et 1 école et cinéma =  $3 + 2,5 = 5,5\text{€}$
- MS/GS: 2 école et cinéma + 1 spectacle =  $7,5\text{€}$
- CP et CE1: 2 spectacles + 1 école et cinéma =  $8,5\text{€}$
- CE2 et CM1/CM2 = 1 spectacle + 1 école et cinéma =  $5,5\text{€}$

L'équipe enseignante propose de rembourser les CM2 + ceux qui quittent l'école et de déduire 6€ pour les autres sur la cotisation de rentrée 2020. (sauf les élèves qui n'avaient pas versé de cotisation cette année). Les parents d'élèves approuvent cette décision.

### **3 - Projet pour la rentrée**

- Reprise de la piscine à la rentrée : sont concernés les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

Période 3 du 1er février au 10 avril: les mardis et vendredis de 14h à 14h40 pour les CE1/CE2 et CE2/CM1 et de 14h40 à 15h20 pour les CM1/CM2.

- réinscription à école et cinéma
- projet fresque que l'on est en train de finaliser avec une demande de subventions
- Musique : il n'y en aura pas en période 1 afin de se concentrer sur le retour des élèves après cette période de COVID. On débutera donc après les vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de février. Mr Mialon fait remarquer qu'ils n'ont pas été informés par l'inspection de cette demande d'annuler les projets en période 1.
- potager : la demande à la mairie d'aménager un espace potager avait été faite en janvier mais le projet a été interrompu par la crise sanitaire. Les enseignantes concernées vont reobtenir contact avec le responsable jardin afin de trouver une solution pratique et pas trop coûteuse.

### **C- TRAVAUX DANS L'ECOLE ET MAIRIE**

- salle des maitres va être refaite (peintures et plafond)

- demande de préau en élémentaire et maternelle : reporté à l'année prochaine.
- modification des toilettes en élémentaire: 2 wc maternelle chez les filles et 1 chez les garçons
- report pour réaménagement de la BCD et agrandissement du péri
- changement des luminaires (LED) dans le couloir élémentaire
- aménagement d'un placard en maternelle pour ranger le matériel d'entretien